

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-huit du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 h, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

Etaient présents : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Céline POMMIER, Véronique FILLION, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Pierre CREPIN, Annette CARTIER DUBOST Laetitia DUFOR, Anthony FAYET, Yves GAULIER, Catherine MOUILLER, Pierrick MURCIER, Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT.

Absent excusé : Pierre-Alexandre GIRARD pouvoir à Eric MARTIN

Absents : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, Christophe CHAIZE

Date de la convocation : mercredi 22 mai 2024

Secrétaire de séance : Pierrick MURCIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20240528-D202427-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/05/2024

N°2024-27 OBJET : AVIS sur MODIFICATION n° 5 du PLU Commune de RIORGES

Monsieur Anthony FAYET, Responsable de la Commission « Urbanisme », indique que la commune a reçu le projet de modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de RIORGES et qu'elle doit émettre son avis.

Il présente les documents qui ont été visés par la Commission lors d'une précédente réunion.

Considérant que les points faisant l'objet de la procédure de révision du PLU de la commune de RIORGES n'impactent pas la commune de **POUILLY-LES-NONAINS**.

A l'unanimité, les membres du Conseil municipal n'émettent pas d'observations et donnent un avis favorable sur ce dossier.

La présente délibération sera transmise à M. le Maire de RIORGES.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché et publié le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 29 mai 2024

Le Maire, Eric MARTIN

Pierrick MURCIER, secrétaire de séance,

